



SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités - Animation 2016



Crédits photos : V. Sablain



SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE	3
ENJEUX ECOLOGIQUE DU SITE	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ ».....	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
MOYEN FINANCIERS ET HUMAINS.....	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION	6
LE PREVISIONNEL 2016	7
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB	9
VEILLE ENVIRONNEMENTALE	10
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT	11
SUIVI ET ETUDES.....	11
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2016 ET COUT EFFECTIF	12
LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2016	12
LES CONTRATS NATURA 2000	12
LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES	13
SUIVI ET ETUDES.....	14
PERSPECTIVES 2017.....	15
L'ANIMATION	15
LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000	15
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES	16
CHARTRE NATURA 2000	16
LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES	17
REVUE DE PRESSEON PARLE DU SITE.....	17

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

Le site Natura 2000 « Le Lez » s'étend sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules quatre communes, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez et Saint-Clément-de-Rivière ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis que la commune Les Matelles a moins de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	9,85	6,86%
CLAPIERS	9,58	6,66 %
LES MATELLES	1,27	0,88%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	42,62	29,67%
MONTPELLIER	29,01	20,19%
PRADES-LE-LEZ	21,92	15,26%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	29,41	20,48%
TOTAL	143,66	100,00%

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL
Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers Montferrier-sur-Lez Montpellier	Montpellier 2	
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive du Languedoc-Roussillon. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « Le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité...

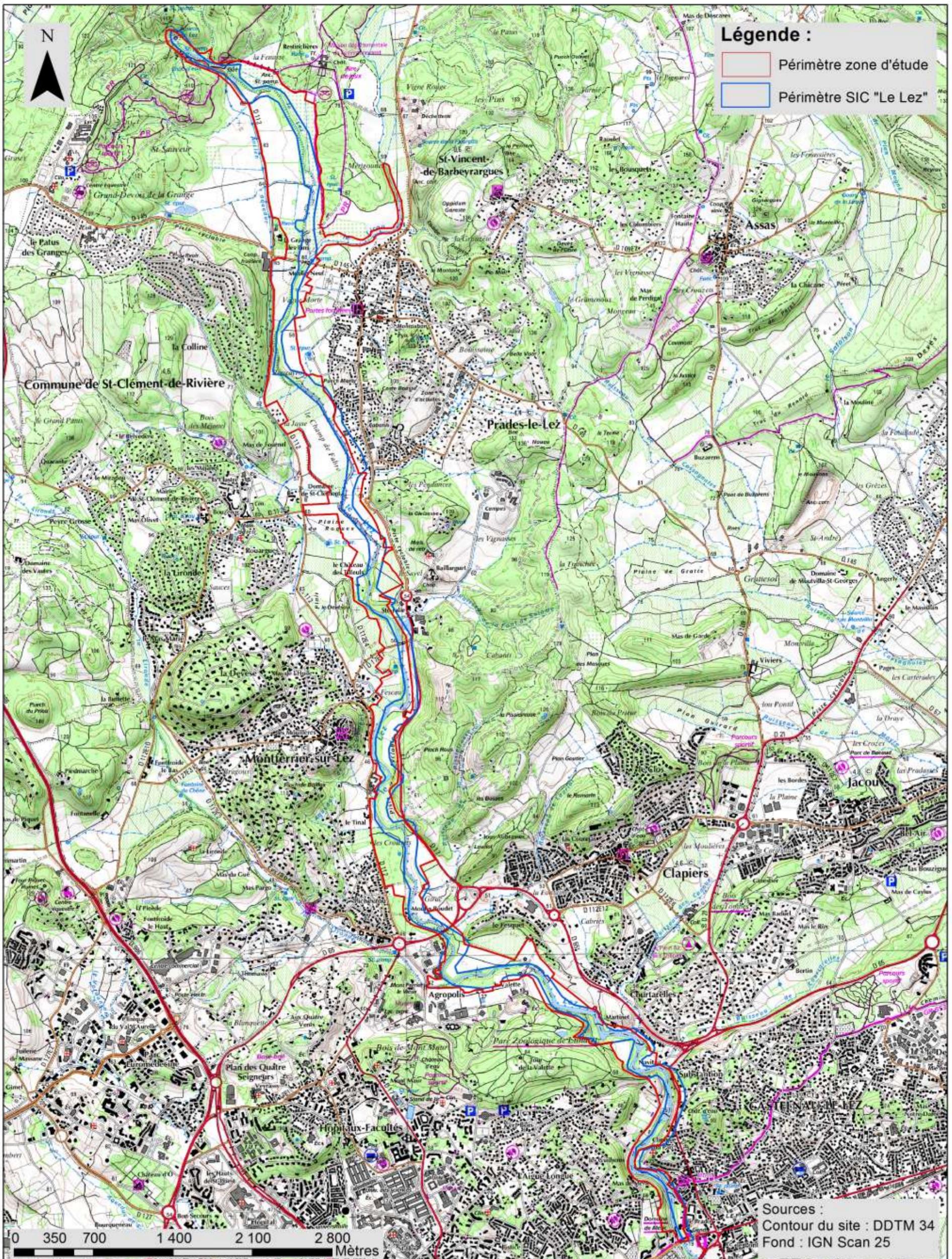
De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

Voir carte en page suivante

Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



ENJEUX ECOLOGIQUE DU SITE

Le contexte

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis la source du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 144 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce SIC a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Tout d'abord, c'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce endémique du Lez.

Sur un autre aspect faunistique, la malacofaune a été récemment étudiée et semble présenter une grande diversité. Des indices de présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) ont été trouvés dans des laisses de crue. Bien que mentionnées dans les inventaires, ces deux espèces n'ont pas fait l'objet de prospections spécifiques. Leur statut sur le site est donc mal connu.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site.

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1138	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1096	Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	NSP	-	Faible

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013.

La version mise en forme du DOCOB a été approuvée par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.

Depuis avril 2015, suite aux élections départementales, la présidence du Comité de Pilotage est vacante. Un comité de pilotage sera programmé début 2017 afin de présenter les actions du DOCOB mises en œuvre et de procéder à l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle président(e) de comité de pilotage.



L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Conseil départemental de l'Hérault s'est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » entre juin 2011 et avril 2015 en portant dans un premier temps l'élaboration du document d'objectifs puis en mettant en œuvre les premières actions d'animation.

Après 4 années d'engagement dans la démarche Natura 2000 sur le site « Le Lez », le SYBLE a été désigné structure animatrice en avril 2015.

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » est mis à disposition au SYBLE à raison de 50% de son temps de travail.

Le SYBLE porte l'animation depuis le 1er mai 2015. Pour l'année 2016, les axes de travail ont été les suivants :

- ❖ Restaurer et entretenir les ripisylves, la végétation des berges (GEH 01) par la mise en œuvre des contrats Natura 2000
- ❖ Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau (GEH 03)
- ❖ Assurer le suivi des populations de Chabot du Lez (SC02)
- ❖ Informer et sensibiliser les publics concernés par le site Natura 2000 (CS01)
- ❖ Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site (CS02)
- ❖ Suivre les projets soumis à évaluation des incidences (AN 01)
- ❖ Effectuer un suivi des travaux de gestion courante sur le site (AN 01)

MOYEN FINANCIERS ET HUMAINS

LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Pour l'année 2016, le budget d'animation a été établi à 22 183.95 €, selon la répartition suivante :

- frais de personnel : 17 595 euros (salaire brut chargé d'un technicien).
- frais professionnels : 305 euros (frais de déplacement et de repas).

Le SYBLE a bénéficié pour cette première année d'animation d'une subvention à hauteur de 100 % de son coût global 22 183.95 €. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financeurs sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	8208.06 €	37 %
FEADER	13975.89 €	63 %
Total	22 183.95 €	

LE PREVISIONNEL 2016

Le programme 2016 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB,
- suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- Suivi et études.

Au total 791 heures d'animations (soit 113 jours) ont été programmés selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES PREVUES	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COUT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	105	15	2512.65 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	161	23	3852.73 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	154	22	3685.22 €
Mise à jour du DOCOB	42	6	1005.06 €
Veille environnementale	140	20	3350.2 €
relations avec les services de l'Etat	63	9	1507.59 €
Suivi et études	126	18	3015.18 €
TOTAL	791	113	18928.63 €

LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000.

Un travail d'échange et d'information a été mené auprès des acteurs locaux et de certains propriétaires.

Ce travail d'animation vise à créer une dynamique d'échange avec les acteurs du site en vue de monter des projets de contrats ou de mettre en place des actions intégrant les enjeux du site Natura 2000.

En 2016, il a été lancé un groupe de travail autour de la gestion et de l'accueil du public sur le secteur de Lavalette. Les premiers échanges ont permis de lancer une dynamique et d'envisager des aménagements sur le site pour mieux gérer la circulation des engins à moteur et améliorer l'information sur le site.

Un travail d'échange a également été initié avec la régie des eaux de Montpellier sur le secteur de la source du Lez en vue de mieux conserver sa biodiversité. Un projet de contrat Natura 2000 est en cours de définition en vue de mettre en défens une cariçaie sujette au piétinement par les visiteurs. Cet habitat est un lieu de reproduction et de chasse pour l'Agrion de Mercure, espèce d'intérêt communautaire. Des projets sont actuellement en cours avec différentes collectivités (Département de l'Hérault, ...).

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 14 heures

Coût prévu : 162.33 €

Coût effectif : 324.66 €

Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers et diagnostics, travail préalable à la contractualisation et suivi des opérations contractualisées

Le montage de contrats Natura 2000 nécessite une aide auprès des signataires afin d'assurer le suivi administratif, technique et la mise en relation avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) qui ont en charge l'instruction des dossiers.

En vue de garantir la bonne réalisation technique des contrats Natura 2000, la structure animatrice exerce des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des signataires de contrat. En 2016, un important travail a été effectué pour assurer le cadrage technique du contrat Natura 2000 visant à restaurer la ripisylve sur un linéaire de 120 mètres sur le secteur du Martinet (GEH 01).

Cette mission a consisté à superviser le chantier en phase travaux (durée de 1 mois) et assurer son suivi immédiat (contrôle de la tenue et de la reprise de fascine, reprise de la végétation, entretien et arrosage des plantations, complément de plantation, gestion des espèces non désirées).

Temps prévu : 77 heures

Temps effectif passé : 75 heures

Coût prévu : 1785.63€

Coût effectif : 1739.25 €

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions

La Charte Natura 2000 permet aux acteurs locaux de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques. La signature de la charte est un engagement volontaire. Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles ou des activités présentes dans le périmètre du site peut y adhérer. La signature d'une charte nécessite un travail d'animation préalable (échange avec le signataire, « montage » et instruction du dossier en lien avec les services de l'Etat) indispensable pour faire connaître le dispositif et motiver les signataires.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 34 heures

Coût prévu : 486.99 €

Coût effectif : 788.46€

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés

La sensibilisation et l'information constituent un point important pour mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et sensibiliser à la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, il est consacré un temps de l'animation à la participation à des manifestations événementielles ou à des colloques.

En 2016, le site Natura 2000 « le Lez » était présent sur les événements suivants :

- Journée Mondiales des zones humides , le 7 février (sortie 16 participants) - Organisation Pôle relais Zones humides
- Atelier d'écologie Territoriale : sols et biodiversité, le 3 mai à Montpellier - Organisation ATEN
- Fête du Lez, le 28 mai à Clapiers - Organisation Commune de Clapiers

Par ailleurs plusieurs groupes ont été accueillis sur le site Natura 2000 et ont ainsi pu découvrir la faune et la flore du cours d'eau dont le Chabot du Lez.

Les structures accueillies durant l'année sont les suivantes :

- Seconde du Lycée Jean Jaures de Saint Clément de Rivière (27 lycéens), le 26 septembre

L'animation portait sur la présentation du site Natura 2000 et la découverte de la biodiversité d'un cours d'eau méditerranéen

- Master « Gestion de l'eau » Agroparistech Module « Hydrosystème » (20 étudiants), le 22 janvier

Présentation du site Natura 2000 et des actions de conservation mises en perspective avec les usages (restauration de continuité écologique, mesures compensatoires...)

- Lycée Jean Jaurès de Saint-Clément-de-Rivière (plus de 400 lycéens)

Cette action a consisté à sensibiliser des enseignants et lycéens sur la fragilité du site et à les informer sur les bonnes pratiques à respecter dans le cadre d'une activité organisée à proximité du cours d'eau.

Au-delà de ces actions un temps important est également consacré pour échanger avec les acteurs locaux sur des problématiques précises ou pour les sensibiliser aux enjeux du site.

Temps prévu : 42 heures

Temps effectif passé : 76.5 heures

Coût prévu : 973098 €

Coût effectif : 1774.03 €

Participation aux actions de la mesure de communication et de sensibilisation (élaboration de panneaux et de plaquettes, lettre d'information, site internet)

Conception et édition d'une plaquette de présentation du site Natura 2000 « Lez »

En vue de mieux faire connaître et de promouvoir le site, il a été conçu et édité une plaquette à un tirage de 1500 exemplaires. Cette plaquette sera diffusée dans chaque commune du site et distribuée à l'occasion de manifestation ou d'événement sur le territoire du site.

Conception d'outils d'information

Un travail d'échange et de réflexion a été mené avec la mairie de Clapiers pour mieux informer les usagers du Lez (promeneurs, pêcheurs, sportifs...) qui fréquentent les berges de Lavalette. Il a permis d'aboutir à l'élaboration d'un panneau d'information qui a été mis en place en mai 2016 afin d'informer et de sensibiliser les usagers sur les enjeux du site.

Temps prévu : 98 heures

Temps effectif passé : 63 heures

Coût prévu : 2272.62 €

Coût effectif : 1460.97 €



Mise à jour des pages du site Internet

Une page internet dédiée au site est en ligne sur www.syble.fr. Cette page est mise à jour régulièrement en fonction de l'actualité du site (signature de contrat, copil, charte Natura 2000, participation à des événements).

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 5 heures

Coût prévu : 162.33 €

Coût effectif : 115.95 €



Au-delà des acteurs locaux et du grand public l'animation vise également à échanger avec les professionnels et les acteurs de la gestion des espaces naturels. A ce titre afin de valoriser le travail réalisé sur le contrat Natura 2000 portant sur la restauration de la ripisylve et sur le suivi du Chabot du Lez, des temps d'échanges à visé informative et pédagogiques ont été organisés autour de ces actions. De nombreux acteurs ont participé à ces moments : gestionnaires d'espaces naturels (Ecologistes de l'Euzière, CEN LR), acteurs territoriaux (Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole) et services de l'Etat (DDTM 34).

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 29 heures

Coût prévu : 162.33 €

Coût effectif : 672.51 €

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

➤ Mettre en œuvre, suivre et évaluer les opérations inscrites au DOCOB (contractuelles ou non contractuelles)

Les opérations inscrites au DOCOB se traduisent principalement par la mise en œuvre de contrats Natura 2000 et la signature de charte.

Cependant, certaines actions inscrites au DOCOB peuvent être réalisées sans avoir recours à la contractualisation. En 2016, des actions ont été menées sur l'information et la sensibilisation du public sans faire appel à des financements au titre de Natura 2000.

Dans le cadre de l'action GEH04 « Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau », il a été mis en place un panneau d'information sur le site de Lavalette sur la commune de Clapiers.

Il a également été mené des actions de suivi sur les opérations de sécurisation et relocalisation du débit réservé au droit de la source du Lez réalisé par Montpellier Méditerranée Métropole dans le cadre des actions GEH04 « Maintenir, rétablir ou créer une dynamique fluviale et des habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire » et GEH 05 « Gérer ou aménager les ouvrages et les usages affectant le régime hydraulique ».

Par ailleurs, un travail d'information et d'échange a été mené au quotidien durant l'année d'animation auprès des usagers du site (maraîchers, viticulteurs, propriétaires, riverains, promeneurs, structures et collectivités porteuses de projet ou intervenant dans l'entretien courant du site) afin d'informer sur les enjeux du site et de promouvoir le DOCOB.

Ce travail de concertation et d'échange vise également à renseigner les usagers sur la réglementation liée au site Natura 2000 et de manière plus large à la gestion des zones humides.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 17 heures

Coût prévu : 486.99 €

Coût effectif : 394.23 €

➤ Rapport d'activités

Un bilan annuel est réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la réalisation d'un rapport d'activités qui fait état des opérations réalisées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

Temps prévu : 28 heures

Temps effectif passé : 32 heures

Coût prévu : 649.32 €

Coût effectif : 742.08 €

➤ Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation

Le comité de pilotage prévu initialement en décembre 2016 est reporté au mois de février 2017 afin de permettre la concertation pour la désignation d'un candidat à la présidence du comité de pilotage. L'ordre du jour du Comité de Pilotage sera le suivant :

- Election du président du Comité de Pilotage,
- Mise à jour de la composition du copil,
- Bilan de l'animation 2015/2016,
- Présentation des Travaux de sécurisation et relocalisation du débit réservé au droit de la source du Lez,
- Présentation du contrat Natura2000 de restauration de la ripisylve du secteur du Martinet,
- Présentation du suivi du Chabot du Lez,
- Signature de la Charte Natura 2000 (conservation des milieux naturels et activités sportives).

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 12 heures

Coût prévu : 324.66 €

Coût effectif : 278.28 €

➤ Etablir la programmation financière et rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

L'animation nécessite d'établir un prévisionnel financier pour l'année n+1 intégrant les actions de gestion de suivi et d'amélioration de la connaissance du site. Par ailleurs, pour financer certaines actions inscrites au DOCOB, il peut être effectué un travail de recherche de cofinancement auprès des partenaires institutionnels et privés (agence de l'eau, fondation..).

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 14 heures

Coût prévu : 486.99 €

Coût effectif : 324.66 €

valoriser les données existantes concernant les suivis hydrobiologiques et physicochimiques du cours d'eau au sein du site Natura 2000

Cette action vise à recenser et mutualiser l'ensemble des suivis réalisés sur le cours d'eau (faune, flore, milieu) afin de centraliser l'information et de mettre à disposition les données auprès des acteurs. Un premier travail a été initié en interne afin d'identifier l'ensemble des acteurs concernés (collectivités territoriales, établissements publics, universités.....) et les réseaux et protocoles mis en œuvre au sein du périmètre du site. Ce travail a fait l'objet d'une première valorisation par la mise en ligne de données sur l'observatoire « eau-biodiversité » du SYBLE qui sera mis en ligne début 2017.

Temps prévu : 49 heures

Temps effectif passé : 12 heures

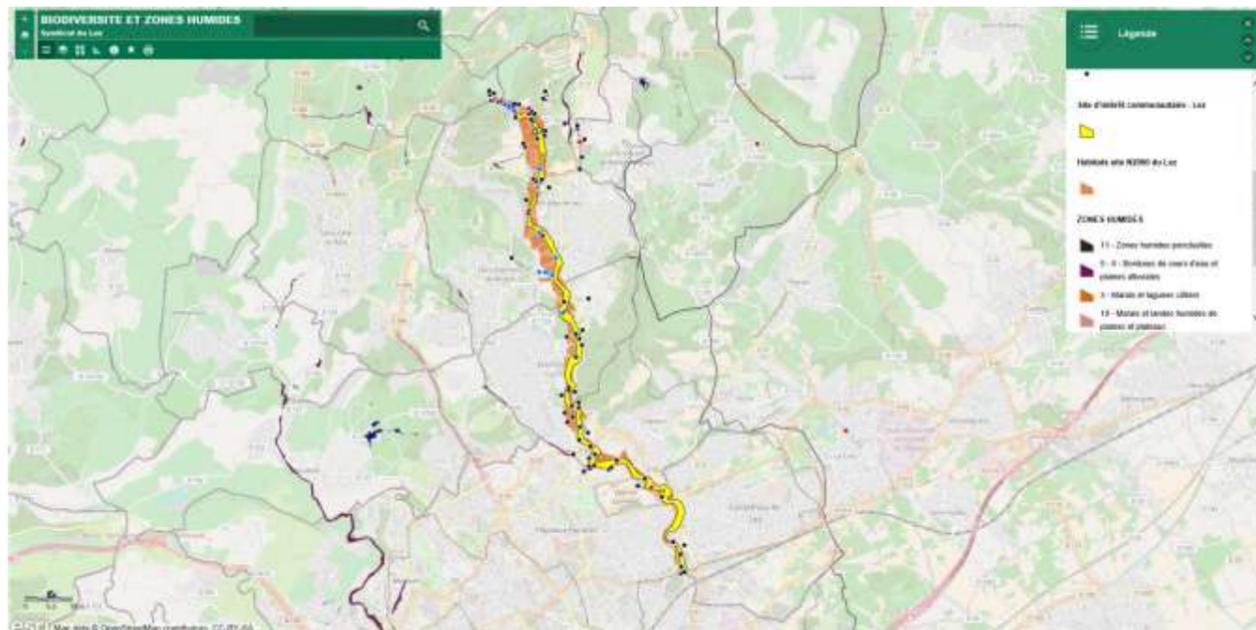
Coût prévu : 1 136.31 €

Coût effectif : 278.28 €

MISE A JOUR DU DOCOB

Mettre à jour la base de données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB

Les données cartographiques constituent des ressources indispensables pour la gestion et l'animation. En fonction des projets, des actions et de l'amélioration des connaissances du site, un travail de mise à jour est effectué sur les données géoréférencées du site. Ce travail fait l'objet à terme d'une valorisation dans l'atlas cartographique « eau et biodiversité » du SYBLE.



Temps prévu : 35 heures

Temps effectif passé : 26 heures

Coût prévu : 811.65 €

Coût effectif : 602.94 €

Contribuer à la mise à jour du formulaire standard de données (FSD)

En 2016, deux nouvelles espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitat ont été identifiées sur le site, à savoir la Rosalie de Alpes (*Rosalia alpina*), coléoptère inféodé aux vieux boisements que l'on peut retrouver en ripisylve sur les Frênes et la Loutre (*Lutra lutra*), mammifère rare et discret qui recolonise de nombreuses rivières de France. Ces espèces ont été respectivement observées dans le secteur de la source du Lez et sur la commune de Montferrier sur Lez.

Elles constituent des découvertes majeures pour le site Natura 2000 « Le Lez » et témoignent du potentiel d'accueil des habitats de la partie amont du cours d'eau. Les données sur ces espèces emblématiques ont été vérifiées et validées, ce qui justifie pleinement leur inscription au FSD du site. Il serait intéressant dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de mener des prospections complémentaires afin de préciser le statut de présence de l'espèce.

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 5 heures

Coût prévu : 162.33 €

Coût effectif : 115.95 €

VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Informier et conseiller les acteurs (collectivités, agriculteurs, usagers) pour une bonne prise en compte du DOCOB et des enjeux du site

Qu'ils soient simple usager ou propriétaire fonciers les acteurs du site ont de par leurs activités des impacts sur les habitats et les espèces du site. Afin de bien intégrer les enjeux du site, un travail d'échange de conseil et d'information est mené auprès des collectivités, des propriétaires et des riverains dans le cadre de l'animation du site.

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 27 heures

Coût prévu : 162.33 €

Coût effectif : 626.13 €

Informier les porteurs de projets et mettre à disposition les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

De nombreux projets liés à l'urbanisme et au développement d'infrastructures routières concernent le site Natura 2000 « Le Lez ». Un travail de portée à connaissance et d'accompagnement est réalisé auprès des porteurs de projets. Ce travail s'inscrit en complémentarité avec celui réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et des avis rendu par le SYBLE au titre de la loi sur l'eau.

En 2016, les projets suivants ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre du suivi de l'évaluation des incidences et de la mise en œuvre de mesures compensatoires :

- Doublement de l'allée des platanes à Prades le Lez - RD 145 - Maître d'ouvrage CD 34

- Traversée du Lez par l'intercepteur Est Amont - Commune de Montpellier et Castelnaud-le-Lez - Maître d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole
- Opération immobilière Prado Concorde - Commune de Prades le Lez - Maître d'ouvrage Opalia Immobilier

Temps prévu : 42 heures

Temps effectif passé : 34 heures

Coût prévu : 973.98 €

Coût effectif : 788.46 €

► **Police de l'environnement : plans de contrôle, réglementation des espaces naturels,**

Un travail a été mené en partenariat avec l'ONCFS (réfèrent VAM pour le département de l'Hérault) et le service sports de pleine nature du Département de l'Hérault afin d'échanger sur la problématique de la circulation des véhicules à moteurs au sein du site Natura 2000 et plus particulièrement sur certains secteurs sensibles. Il est prévu un suivi particulier du secteur de la source du Lez avec remontée des informations sur la fréquentation par les quads et les motos à l'ONCFS et mise en place de panneaux de circulation routière signifiant l'interdiction en collaboration avec les services du département de l'Hérault.

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 7 heures

Coût prévu : 162.33 €

Coût effectif : 162.33 €

► **Suivi des travaux de gestion courante sur le site (entretien de berges et de végétation, travaux non soumis à évaluation des incidences)**

Un temps important de l'animation est consacré à la veille environnementale sur le site afin d'informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteurs...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

En 2016, les actions de veille environnementale ont porté sur les projets suivants :

- Suivi des actions pouvant porter atteintes à la conservation des habitats et des espèces à enjeux du site en lien avec les activités agricoles (mise en place de digues pour protéger les zones de cultures, débroussaillage de ripisylve pouvant concurrencer les parcelles agricoles....).
- Suivi des pollutions accidentelles ayant un impact direct sur site (pollution aux hydrocarbures sur le Verdanson) en vue de les répertorier et d'identifier les sources éventuelles.
- Accompagnement d'un agriculteur riverain du Lez pour la réalisation d'un passage à gué sur un affluent du Lez au niveau de la STEP des Rouergues à Saint-Clément-de-Rivière.
- Entretien de la végétation du ruisseau de la Cantarelle, affluents du Lez - Commune de Prades le Lez.

Un travail est également effectué sur les projets soumis à Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux en Rivière (DICTR) portant sur des projets pouvant impacter le site Natura 2000 en lien avec la police de l'eau.

Les avis donnés en 2016 portaient sur les projets suivants :

- Restauration d'un pont sur la Lironde au niveau d'Agropolis à Montpellier - Maître d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole

Temps prévu : 84 heures

Temps effectif passé : 98.5 heures

Coût prévu : 1947.96 €

Coût effectif : 2284.21 €

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

► **Suivi administratif Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et réunions préparatoires (COPIL/contrats)**

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

Temps prévu : 49 heures

Temps effectif passé : 74.5 heures

Coût prévu : 1 136.31 €

Coût effectif : 1727.66 €

► **Echanges avec les acteurs Natura 2000**

Participation à la réunion départementale des opérateurs Natura 2000 le mardi 8 novembre 2016 à Liausson.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 8 heures

Coût prévu : 324.66 €

Coût effectif : 185.52 €

SUIVI ET ETUDES

► **Mise en œuvre d'un suivi sur le Chabot du Lez**

La mise en place d'un suivi du Chabot du Lez, régulier et standardisé, vise à préciser l'état de conservation de sa population et de suivre son évolution.

Il s'inscrit dans le cadre de la fiche action SC 02 du DOCOB « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire ».

Un protocole a été élaboré en partenariat par l'ONEMA, le SYBLE et Montpellier Méditerranée Métropole sur la base des campagnes déjà réalisées en 2001, 2007 et 2013 en vue de valoriser les données existantes et de minimiser les coûts.

Ce protocole de suivi a été mené conjointement par l'ONEMA et le SYBLE.

Afin d'assurer le cadrage scientifique et technique du suivi, il a été fait appel au bureau d'études TELEOS spécialiste des milieux aquatiques et des suivis piscicoles pour un montant de 8 340 € TTC financé par l'Agence de l'Eau et Montpellier Méditerranée Métropole.

Au total le nombre 74 jours/homme ont été consacré à ce suivi selon la répartition suivante :

- ONEMA : 46 jours
- SYBLE : 16 jours
- TELEOS : 12 jours

La maîtrise d'ouvrage du suivi a été assurée par le SYBLE (coordination du suivi et du prestataire).

Temps prévu : 126 heures

Temps effectif passé : 113 heures

Coût prévu : 2921.94 €

Coût effectif : 2620.47€

L'animation prévoyait également la réalisation des actions suivantes :

- **Elaborer et mettre à jour la fiche de synthèse en ligne sur le site de la DREAL (7 heures, 162.33 €).**
- **Renseigner l'outil informatique SUDOCO (21 heures, 468.99 €)**

Bien que planifiées, le travail d'animation réalisé n'a pas permis d'engager d'actions portant sur ces rubriques durant cette année d'animation.

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES REALISEES	NOMBRE DE JOURS REALISES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	123	17.5	2852.37 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	173.5	24.7	4023.47 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	87	12.4	2017.53 €
Mise à jour du DOCOB	31	4.42	718.89 €
Veille environnementale	166.5	23.7	3861.13 €
relations avec les services de l'Etat	82.5	11.7	1 913.18 €
Suivi et études	113	16.1	2620.47 €
TOTAL hors prestations	776.5	110.9	18007.04 €
Etudes		0	0 €
TOTAL	776.5	110.9	18007.04 €

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2016

LES CONTRATS NATURA 2000

Restoration et entretien des ripisylves

La préservation et la restauration des ripisylves constituent un enjeu important du site Natura 2000 « Le Lez ».

Ces boisements stabilisent les berges, diminuent le risque d'inondation et contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité des eaux, en filtrant les résidus d'engrais, les produits phytosanitaires, en retenant les berges et en apportant l'ombrage nécessaire pour limiter l'eutrophisation de l'eau.

Ces milieux constituent des corridors écologiques cohérents à partir d'éléments fractionnés. Ce sont également des habitats de reproduction pour certaines espèces d'intérêt communautaire (libellules notamment).

A ce titre, il a été identifié sur le secteur du Martinet un linéaire de 120 mètres de ripisylve dont l'état de conservation est médiocre.

Afin de restaurer cette portion de ripisylve et de rétablir la continuité écologique un projet de contrat Natura 2000 a été défini en concertation avec le propriétaire du site. Il vise à mettre en œuvre l'action GEH 01 du DOCOB « Maintenir les habitats naturels rivulaires et les corridors biologiques aquatiques ».

Les travaux de restauration ont été réalisés par l'entreprise GECO ingénierie entre le 1^{er} février et le 15 mars 2016, sous l'assistance à maîtrise d'ouvrage du SYBLE. Pour cette opération le propriétaire bénéficie d'une aide de l'Etat d'un montant de 58 956 € correspondant à 100 % du coût du projet.

La propriété concernée se situe en rive gauche du Lez en aval immédiat du seuil du Martinet. Suite aux crues répétées de l'automne 2014, une section d'une centaine de mètres linéaires de berges a subi d'importants dégâts, occasionnant une érosion et une fragilisation des talus. Cette zone présentait un état de conservation mauvais avec comme végétation principale des espèces invasives telles que la canne de Provence ou l'Ailante. On note cependant la présence d'arbres de hautes tiges de façon isolée sur la parcelle.

L'objet de l'intervention visait donc à restaurer la ripisylve sur ce secteur de façon à améliorer la fonctionnalité écologique de cette portion de cours d'eau et à assurer la bonne tenue des berges situées au droit de la propriété en incluant les enjeux liés à l'amélioration de l'état de conservation de la ripisylve sur la zone concernée.

Les travaux de restauration ont été réalisés selon les phases suivantes :

- Débroussaillage et élimination des espèces invasives,
- Reprofilage et terrassement des berges (mise en place de terre végétale d'apport > à 30 cm d'épaisseur sur l'ensemble des surfaces végétalisées)
- Mise en place d'un dispositif anti érosif en pied de berge (fascine de saules tenue par des pieux en châtaigniers sur la totalité du linéaire)

- Stabilisation des zones terrassées par la mise en place d'un géotextile biodégradable en fibres coco,
- Restauration du couvert végétal (ensemencement de la strate herbacée plantation des strates arbustives et arborées et bouturage en pied de berge pour assurer sa tenue).

Les clichés ci-dessous illustrent l'action réalisée.



Vue du site le 15 mars 2016

Vue du site le 28 avril 2016

Un rapport d'activités complet de l'action est disponible sur le site Internet du SYBLE.

Projet d'aménagement du Réseau Vert pour le franchissement du gué du Lez à Saint-Clément-de-Rivière

Le secteur du gué du Lez est un site majeur sur le plan écologique qui constitue un point de passage du Réseau Vert départemental et un point d'entrée sur le Domaine départemental de Restinclières.

Il est compris dans le site Natura 2000 « Le Lez » et a été identifié comme stratégique pour la reproduction du Chabot du Lez, poisson endémique du cours d'eau. Il est par ailleurs très fréquenté par le public notamment en période printanière et estivale.

Sa forte fréquentation induit des impacts importants sur le milieu naturel :

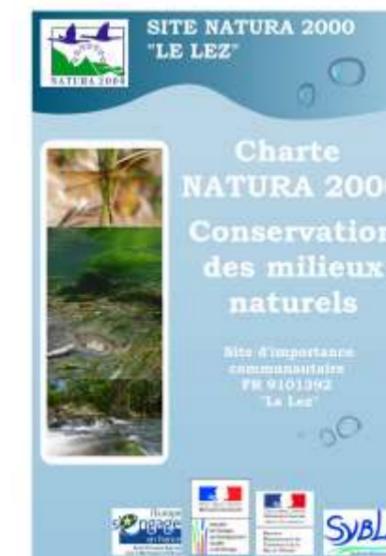
- dégradation des sols due au piétinement répétitif,
- perturbation du lit mineur du cours d'eau et de ses milieux associés (ripisylves),
- dérangement de la faune et particulièrement du Chabot du Lez, dont les effectifs sont en net recul sur ce secteur depuis les 10 dernières années.

Afin de concilier la préservation des enjeux du site et la fréquentation par le grand public, il est programmé de réaliser un aménagement de ce secteur.

Afin de définir le projet, le Conseil départemental de l'Hérault, a lancé en 2016 une étude de maîtrise d'œuvre.

Charte Natura 2000

L'année 2016 a été l'occasion de signer une première charte Natura 2000 sur le site. Un propriétaire riverain du Lez sur la commune de Montferrier sur Lez s'est engagé dans une charte portant sur la conservation des milieux naturels. Ainsi la signature de cette charte a permis de mettre en place une gestion en adéquation avec les objectifs de conservation du Document d'Objectifs sur une surface de 6.2 ha.



LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

Mise en place d'un panneau d'information et de présentation du site sur le secteur fréquenté de Lavalette.

Afin de mieux faire connaître le site au grand public, il a été mis en place sur le secteur fréquenté de Lavalette un panneau de présentation du site Natura 2000 et de sa biodiversité. Ce travail réalisé en

partenariat avec la municipalité de Clapiers a permis de lancer une dynamique de concertation pour améliorer la gestion de la fréquentation de la zone de Lavalette.

Le cout de cette opération d'un montant de 917 € TTC a été supporté par le SYBLE et la commune de Clapiers.

Ce panneau a fait l'objet d'une inauguration lors de la fête du Lez le 28 mai.



SUIVI ET ETUDES

➔ Suivi sur le Chabot du Lez

La mise en place d'un suivi du Chabot du Lez, régulier et standardisé, visait à suivre les populations et à évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été réalisé en 2015 par Montpellier Méditerranée Métropole les actions de relocalisation et de sécurisation du débit réservé. Ces actions visent à améliorer la continuité écologique sur le secteur de la source du Lez en restaurant la permanence des écoulements sur les 200 premiers mètres du cours d'eau et en assurant le maintien permanent du débit minimal réévalué à 180 l/s au 1er janvier 2016.

L'objectif principal de la présente étude est de vérifier l'efficacité des mesures d'amélioration du débit de restitution de la source du Lez sur les populations de chabot.

Pour ce faire, les données disponibles en 2001, 2007 et 2013 sur l'habitat, la qualité de l'eau et les densités de population ont servies de « base comparative » aux investigations de terrain effectuées en 2016.

Elles ont visé à :

- Mesurer de la qualité habitationale actuelle
- Suivre la qualité physico-chimique de l'eau et hydrologique
- Quantifier les densités des peuplements piscicoles
- circonscrire et de hiérarchiser les éventuels dysfonctionnements présents

Sur le terrain les opérations se sont déroulées en plusieurs phases :

Site Natura 2000 « Le Lez » - Rapport d'activités - Animation 2016

- Phase 1 : cartographie des faciès d'écoulement sur l'aire de répartition de l'espèce suivie,
- Phase 2 : analyse de la qualité de l'habitat aquatique à l'échelle des quatre stations de suivi, et inventaire piscicole selon la méthode CAPPE complétée par la méthode De Lury.
- Phase 3 : Mis en place de sondes T° /O2 pour le suivi des paramètres physicochimiques, suivi du colmatage et suivi photographique des stations.

L'ensemble des données liées à la cartographie des faciès et des habitats et aux inventaires piscicoles a été valorisé par le bureau d'étude TELEOS. Les données physico-chimiques et hydrologiques ont été valorisées par l'ONEMA.

Au total il a été consacré 44 jours/homme à la phase de terrain avec la participation des structures suivantes : ONEMA, TELEOS, SYBLE, Montpellier Méditerranée Métropole, DDTM 34.

Un rapport de synthèse consacré au suivi 2016 sera publié début 2017, il fera l'objet d'une réunion de restitution auprès des partenaires, ainsi qu'en comité de pilotage. Ces différentes phases ont nécessité 9 jours de terrain sur la période mars à septembre.

Les clichés suivants illustrent l'action réalisée



Cartographie des habitats sur les stations de suivi



Cartographie des faciès sur l'aire de répartition



Inventaire piscicole avec la cage à projeter (protocole CAPPE)



Inventaire piscicole en plein (protocole De Lury)



Sondage piscicole au martin pêcheur

- perturbation du lit mineur du cours d'eau et de ses milieux associés (ripisylves),
- dérangement de la faune et particulièrement du Chabot du Lez, dont les effectifs sont en net recul sur ce secteur depuis les 10 dernières années.

Afin de concilier la préservation des enjeux du site et la fréquentation par le grand public, il est envisagé de réaliser un aménagement de ce secteur.

Afin de préciser plus en détail les contours techniques et financiers du projet, une étude de maîtrise d'œuvre a été engagée en 2016.

Le bureau d'étude Acogec et ses partenaires (Asconit Consultant, Charlet CIEEMA, EGSA BTP) ont été désignés pour mener à bien ce travail. Les études préliminaires et les études Faune-Flores ont été validées à l'automne 2016. Les phases avant-projet et projet de l'étude, ainsi que le montage du dossier de consultation des entreprises sera mené durant le premier semestre 2017.

Cette action majeure du plan de gestion est effectuée en partenariat avec l'agence des routes de Saint Mathieu de Treviers qui a mandaté les cabinets Fit Conseil et Hydrogéotechnique sud-ouest pour les investigations terrain de topographie et de géotechnique.

A l'issue de l'étude, une recherche de financement s'appuyant sur le programme Natura 2000 mis en œuvre sur le Lez sera réalisé afin d'établir le plan de financement du projet.

PERSPECTIVES 2017

L'ANIMATION

Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Le Lez » en mai 2015. Le travail réalisé depuis a permis de mettre en œuvre certaines actions prioritaires du DOCOB et de signer un premier contrat Natura 2000 et une première charte Natura 2000.

En 2017, l'animation s'orientera selon les axes suivants :

Un temps important sera consacré à la mise en œuvre du suivi du Chabot du Lez et à la réalisation d'opérations de valorisation des actions mises en œuvre.

LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000

Aménagement du Réseau Vert pour le franchissement du gué du Lez à Saint-Clément de-Rivière

Le secteur du gué du Lez constitue un lieu emblématique du site et attire un large public du fait de sa haute valeur paysagère et écologique. Ce milieu sensible compris dans le site Natura 2000 « Le Lez » a été identifié comme stratégique pour la reproduction du Chabot du Lez, poisson endémique du cours d'eau. Il est également traversé par le Réseau Vert départemental.

Sa forte fréquentation induit des impacts importants sur le milieu naturel :

- dégradation des sols due au piétinement répétitif,

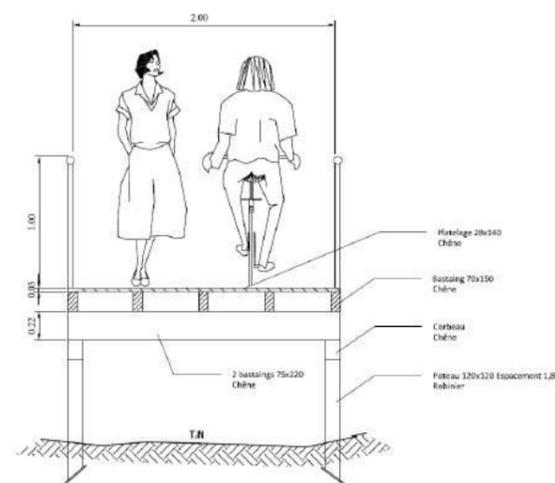


Schéma de principe de la passerelle



Lieu d'implantation de la passerelle

Mise en défens source

De par son accès facile en voiture, la source du Lez est très fréquentée en été par une population qui vient profiter du site ombragé et de l'eau fraîche et pure qui émerge du karst. Plusieurs accès à la rivière sont assaillis l'été par un public pas toujours avertis de la fragilité des lieux.

Les répercussions les plus flagrantes sont :

- le piétinement, en période d'étiage, du pourtour des arbres (platanes surtout), qui sont fragilisés dans leur enracinement superficiel,
- l'arrachage des herbiers et l'accumulation de matière organique en aval qui en découle
- la confection de barrages en pierre, ce qui a des effets néfastes en ralentissant les écoulements.
- le piétinement des stations de plantes patrimoniales (Romulée, Ophioglosse)
- l'accumulation de déchets.

Ainsi sur le secteur de la source, en aval immédiat de l'ancien canal d'amené du débit réservé, on note la présence d'un groupement de touradons de *Carex elata* (rares en zone méditerranéenne), et de *Juncus subnodulosus*. Cet habitat proche des cariçaies connues habituellement dans le nord de la France, du bord des étangs et des marais (Code Corine 53-2151) c'est développé à la faveur d'une petite dépression topographique qui subit des inondations prolongées en période hivernale.

Ce milieu patrimonial est également un habitat pour la reproduction et l'alimentation d'espèces d'odonates à enjeu, particulièrement de l'Agrion de Mercure espèce inscrite à l'annexe II de la directive Habitat.

En raison d'un entretien inadapté (fauche annuelle en prévention du risque incendie) et de la surfréquentation provoquant un piétinement important de la zone, cet habitat présente un état de conservation mauvais. Cet état s'est dégradé depuis le début des années 2000 faute d'une gestion de site inappropriée, comme en témoigne les images ci-dessous :



Cariçaie inondée - printemps 2003



Zone de cariçaie inondée - hiver 2016 (on note en premier plan un touradon de carex isolé)

Afin de mieux encadrer la fréquentation du site et d'améliorer l'état de conservation de cet habitat d'espèce il est envisagé de réaliser sa mise en défens par l'installation de ganivelle et la mise en place de panneaux d'information expliquant l'action réalisée et présentant les enjeux du site.

Cette action pourra faire l'objet d'un contrat Natura 2000 dont le coût est estimé à 6000 € TTC. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la régie des eaux de Montpellier gestionnaire du site avec l'appui technique du Syndicat du Bassin du lez.

SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Etude Vertigo

Le site Natura 2000 «Le Lez » se caractérise par une mosaïque d'habitats naturels fluviaux susceptibles d'abriter deux espèces de la Directive Habitats : le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*) et le Vertigo de Desmoulins (*Vertigo moulinsiana*). La valeur patrimoniale avérée de ces espèces constitue un enjeu fort sur le site Natura 2000 du Lez, comme en témoigne cet extrait du FSD :

« La malacofaune du Lez, récemment étudiée, est remarquablement riche et diversifiée. En particulier, des indices de présence des gastéropodes *Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior* ont été trouvés dans des laisses de crue. Des individus vivants sont donc à rechercher, mais aucune observation ne permet d'affirmer à ce jour la présence de l'espèce sur le site. »

Les occurrences des Vertigos (*Vertigo* étroit et *Vertigo* de Des Moulins) de la directive « habitats-faune-flore » dans le site Natura 2000 site FR9101392 « Le Lez » sont issues d'observations effectuées à partir de coquilles prélevées dans les laisses de crue du cours d'eau. Il n'existe donc pas d'information quant à la présence de populations vivantes de ces taxons dans le site. La présence de coquilles fraîches de *Vertigo* étroit dans les laisses de crue suppose l'existence de sites hébergeant l'espèce à l'amont du site de découverte (Castelnau-le-Lez). En revanche, les coquilles anciennes de *Vertigo* des Moulins dans les laisses de crue indiquent une présence passée de l'espèce. Toutefois, compte tenu que les deux vertigos sont souvent co-occurents en France, il n'est pas impossible qu'il reste des petites populations à l'amont du Lez.

L'objet de cette expertise vise à réaliser une recherche dans le site Natura 2000 des populations vivantes des deux Vertigos afin d'améliorer les connaissances sur les espèces à enjeu du site Natura 2000 le Lez.

En effet, aucune prospection spécifique ciblée sur les deux espèces de *Vertigo* n'a été réalisée dans le cadre du diagnostic écologique réalisé lors de l'élaboration du DOCOB en 2010.

Hors il s'avère important de statuer sur la présence ou l'absence de ces espèces afin de mettre en œuvre des mesures de gestion visant à assurer leur conservation au sein du site Natura 2000 « Lez ».

Etude Cistude

Les données concernant la Cistude sur le SIC sont très éparpillées et rares et le diagnostic écologique du DOCOB réalisé en 2010 n'a pas permis, malgré une campagne de prospection, de mettre en évidence la présence d'une population viable sur le site. Le diagnostic écologique conclut qu'au regard des potentialités de la zone et de la fréquentation humaine, il est peu probable que le Lez accueille une population importante de cistudes. Des individus isolés, notamment en amont, peuvent toutefois être envisagés. En effet, l'espèce étant longévive (50 ans), il est possible que quelques individus âgés, relictuels d'une ancienne population viable, survivent dans certaines zones.

Cependant, depuis 2011, des observations régulières de l'espèce sont réalisées sur le Lez, particulièrement dans le secteur de la source. Ainsi plusieurs individus sont observés régulièrement dans le secteur du Gué du Lez et l'espèce a pu être détectée à Prades le Lez en aval de la RD 145.

Au total depuis 2011 ce sont 18 données qui ont pu être collectées ce qui tend à démontrer qu'une petite population est présente sur le Lez.

Afin de clarifier le statut de l'espèce sur le site et d'envisager le cas échéant des actions de conservation, il est programmé de réaliser un inventaire de la population ciblée sur l'amont du Lez.



Cistude observée sur des anciens bassins piscicoles.

CHARTRE NATURA 2000

La Charte Natura 2000 est une liste d'engagements et de recommandations qui ont pour objectifs la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 dans la gestion courante et les activités qui concernent le site Natura 2000. Elle permet à l'adhérent de marquer son engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Dans la continuité de 2016 qui a vu la signature de la première charte, nous souhaitons poursuivre cette dans le cadre de l'animation les échanges avec les acteurs du site afin qu'ils s'engagent dans cette démarche.

Il est prévu début 2017 de signer une charte avec le Montpellier Eaux Vives Canoë kayak et de poursuivre les échanges avec l'AAPPMA de Montpellier.

LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES

Aménagement du secteur de Lavalette

Le domaine de Lavalette est un lieu très fréquenté par un large public en période estivale. Plusieurs structures y mènent leurs activités :

- Le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences), mène sur 40ha de cultures de l'expérimentation au champ de variétés nouvelles.
- Le MUC Kayak, à son siège et ses locaux sur le site et utilise le Lez pour ses entrainements (kayak polo, slalom...)
- Les Parcs Nationaux de France, ont leur siège sur le Domaine.

Circulations de véhicules, gestion des déchets, baignades, feu, nuisances sonores, les problématiques sont nombreuses sur le site de Lavalette.

Afin de concilier fréquentation et préservation du milieu (le site héberge des habitats et des espèces d'intérêt communautaire) il a été mis en place fin 2016 un groupe de travail sur la gestion du site. Sur la base du diagnostic établi suite à une première réunion, un travail d'échange et de concertation sera mené en 2017 avec les acteurs du site afin d'envisager des actions pour améliorer la gestion de ce secteur (surveillance, signalétique, restriction de circulation, actions de police de la nature...).

REVUE DE PRESSE ...ON PARLE DU SITE

Plusieurs articles ont été publiés sur les actions mises en œuvre sur le site Natura 2000 notamment dans le Midi libre et dans le Revue Espaces Naturels.

Le contrat Natura 2000 portant sur la restauration de la ripisylve sur les berges du Martinet à également fait l'objet d'un retour d'expérience mis en ligne par l'ATEN : <http://www.genieecologique.fr/retours-experiences>.



**SITE D'IMPORTANCE
COMMUNAUTAIRE**

« LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités
Animation 2016

Coordination et rédaction :
SYBLE

